

Fonds National en Fiducie pour la formation de l'industrie d'END

Demande de remboursement pour des examens et ateliers F3

(Certification initiale seulement)

Conformément aux règles et règlements du Fonds National en Fiducie pour la Formation de l'Industrie d'END, toutes les demandes doivent être soumises dans les 90 jours suivant la confirmation de la certification à :

NDT Industry National Training Trust Fund
par courriel à l'adresse trainingfund@qcccanada.com
Tél.: 226.666.2230

Veuillez inclure les éléments suivants :

- Reçus - un formulaire par méthode
- Preuve de certification de l'organisme certificateur
- Copie/preuve d'acceptation préalable à l'approbation (requis pour les ateliers provenant d'installations de formation tierce)
- Informations pour dépôt direct

****NOTE : VOUS DEVEZ ÊTRE MEMBRE EN RÈGLE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE****

NOM DU DEMANDEUR :		DATE DE DEMANDE :	
ADRESSE RÉSIDENIELLE :			
VILLE :		CODE POSTAL :	
TÉLÉPHONE :		1er six chiffres du NAS: _ _ _ _ _ * * *	
COURRIEL :			
ADHÉSION SYNDICALE : ____ CHAUDRONNIERS ____ ASSOCIATION UNIE		LOGE/LOCALE :	
NOM ET EMPLACEMENT DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :			
FRAIS DE DEMANDE RNCAN/CWB/OAEC (veuillez préciser) :			\$
CENTRE D'EXAMEN :	DATE :	EMPLACEMENT :	\$
ATELIER 3 ^{ème} PARTIE :	DATE :	EMPLACEMENT :	\$
EXAMEN DE LA VUE (maximum 75,00 \$), Copie du rapport d'examen de la vue de RNCAN requis :			\$
PHOTOS (max 25,00 \$) :			\$
Vérification du nom du casier judiciaire, ou équivalent, frais (60,00 \$ max, certification OAEC requise) :			\$
Voyage (joindre les reçus, y compris les reçus d'essence) :			\$
Hébergement LOA (joindre les reçus pour l'hébergement commercial) :			\$
Repas LOA (1 LOA pour le jour de l'examen)			\$
MONTANT TOTAL RÉCLAMÉ			\$
LIBELLER LE CHÈQUE À L'ORDRE DE:		DEPÔT DIRECT: Informations requises voir ci-dessous**	
<p>**Une copie d'un « Chèque annulé » ou « Autorisation de dépôt direct » de votre institution financière est requise. Comme le CCCQ n'est pas en mesure de conserver les renseignements bancaires dans vos dossiers, vous devrez inclure vos renseignements de dépôt direct pour toutes les demandes futures de dépôt direct du Fonds de formation.</p> <p>Il est entendu que lorsqu'un membre reçoit un remboursement du Fonds National en Fiducie pour la Formation de l'Industrie d'END pour les frais d'études ou de certification et/ou de test, le membre ne peut plus utiliser ces coûts comme dépense déductible d'impôt. Le demandeur convient également que s'il met fin à son emploi dans le segment CCQC de l'industrie des services d'END, travaille pour un entrepreneur non signataire, ou s'il est expulsé ou suspendu de sa locale ou loge dans les trois ans suivant le remboursement du Fonds National en Fiducie pour la Formation de l'Industrie d'END, ces fonds, ainsi que toutes les dépenses engagées par les fiduciaires dans la collecte des fonds, seront remboursés en totalité au Fonds National en Fiducie pour la Formation de l'Industrie d'END par le demandeur.</p>			
SIGNATURE DU DEMANDEUR:			JAN 2024